



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Le cadre pour l'histoire et la commémoration

**Le plan du réseau des
lieux historiques nationaux**

2019



Données de catalogage avant publication (Canada)

Le cadre pour l'histoire et la commémoration
Le plan du réseau des lieux historiques nationaux
2019

Publié aussi en anglais sous le titre :

Framework for History and Commemoration
National Historic Sites System Plan
2019

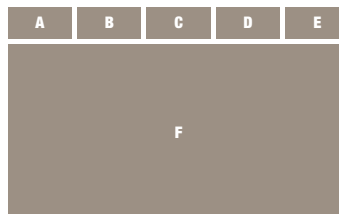
ISBN 978-0-660-31121-0

CAT. NO. R64-234/2019F-PDF

© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général de l'Agence
Parcs Canada, 2019.

Images de la couverture

- a. Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas, 2017.
- b. Lieu historique national du Ranch-Bar U, 2016.
- c. Lieu historique national S.S. *Keno*, 2015.
- d. Lieu historique national de la Maison-Laurier, 2018.
- e. Lieu historique national de Port-Royal, 2013.
- f. Lieu historique national Cave and Basin, 2016.



Le cadre pour l'histoire et la commémoration

**Le plan du réseau des
lieux historiques nationaux**

2019

Table des matières

Message de la ministre	5
Message du directeur général	6
Introduction	7
Parcs Canada et les lieux patrimoniaux	13
Miser sur nos réussites	17
La Commission des lieux et monuments historiques du Canada et les difficultés liées aux désignations antérieures	20
L'histoire dans les lieux patrimoniaux	21
Les principes	23
Les priorités stratégiques	24
Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux	29
La pensée historique : Susciter l'intérêt des Canadiens pour l'histoire	34
Conclusion	37
Annexe Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes	39
Remerciements	46
Liens utiles	47

Message de la ministre



En tant que ministre responsable de Parcs Canada, je suis fière du travail accompli quotidiennement par le personnel partout au pays, qui contribue à faire connaître les lieux emblématiques du Canada aux Canadiens et aux gens du monde entier. L'histoire et la commémoration sont au cœur de l'existence des lieux patrimoniaux de Parcs Canada, et c'est avec plaisir que je présente *Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019*. Ce plan guidera le travail de Parcs Canada pour les années à venir.

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada sont ancrés dans l'histoire de ce pays. Chaque année, des millions de gens s'y rendent pour découvrir le riche patrimoine culturel et naturel du Canada. Ces lieux spéciaux nous permettent de tisser des liens avec le passé et de mieux comprendre le présent. *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* énonce les orientations pour les initiatives futures de Parcs Canada en matière d'histoire et de commémoration. Il remplace le plan du réseau précédent et s'appuie sur celui-ci pour soutenir un échange et un partage significatifs avec les visiteurs.

Le gouvernement du Canada est déterminé à respecter son engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones et à renouveler sa relation avec ceux-ci en misant sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat. En réponse à l'appel à l'action n° 79 de la Commission de vérité et réconciliation, Parcs

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Canada a pris l'engagement de donner plus de place aux récits, aux voix et aux points de vue des Autochtones dans ses lieux patrimoniaux. Ces initiatives viennent également soutenir la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Par l'entremise du document *Le cadre pour l'histoire et la commémoration*, l'Agence poursuivra ces importants efforts. Parcs Canada se trouve dans une position unique pour favoriser la réconciliation et confronter l'héritage du colonialisme.

Je tiens à remercier les Canadiens qui ont fourni des commentaires et apporté une contribution pendant le processus de consultation publique sur *Le cadre pour l'histoire et la commémoration*. Ce plan est représentatif d'une nouvelle façon de diffuser l'histoire dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada en incluant des voix diversifiées, en faisant valoir de nombreux points de vue et en encourageant un dialogue sur le passé, le présent et l'avenir du Canada. J'aimerais aussi profiter de cette occasion afin de remercier la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour ses conseils, son appui et son remarquable travail en vue d'aider à commémorer les aspects d'importance nationale de l'histoire du Canada.

J'encourage tous les Canadiens à visiter les lieux patrimoniaux de Parcs Canada ainsi qu'à découvrir et à tisser des liens avec les personnes, les lieux et les événements fascinants qui ont façonné l'histoire du pays.

Message du directeur général



Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada témoignent de l'étendue et de la profondeur de l'histoire du Canada. Nous avons le privilège de protéger et de mettre en valeur ces lieux pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Nous avons également le privilège de gérer le Programme national de commémoration historique et de soutenir la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dans l'exécution de son important travail visant à conseiller le gouvernement du Canada sur la commémoration des aspects d'importance nationale de l'histoire du Canada. Conformément à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, l'Agence doit s'assurer que des plans à long terme sont en place pour ses parcs nationaux, ses lieux historiques nationaux et ses aires marines nationales de conservation. Le cadre pour l'histoire et la commémoration est le nouveau plan du réseau des lieux historiques nationaux. Inspiré par l'histoire publique et les concepts de la pensée historique, ce plan énonce les orientations en matière d'histoire et de commémoration à Parcs Canada. Il vise notamment à promouvoir un engagement et une interaction plus directs de nos visiteurs et autres publics par rapport aux récits historiques de notre pays.

Pour mieux répondre aux intérêts de la population canadienne, le cadre établit quatre priorités stratégiques : l'histoire des peuples autochtones, l'histoire de l'environnement, la diversité ainsi que le Canada et le monde. Ces priorités stratégiques s'appuient sur les priorités du plan

du réseau précédent. Elles offrent des occasions innovantes d'élargir la mise en valeur de l'histoire et de commémorer les personnes, les lieux et les événements historiques nationaux.

De plus, *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* renferme des lignes directrices à l'intention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour la revue approfondie de désignations existantes en vertu du Programme national de commémoration historique. Ces lignes directrices permettent de veiller à ce que le travail de la Commission lié aux recommandations pour les désignations et les textes de plaque soit respectueux et adapté aux enjeux historiques délicats.

Plusieurs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada travaillent en collaboration avec des partenaires autochtones afin de donner une place de choix aux récits, aux voix et aux points de vue des Autochtones. Les pratiques clés pour l'histoire publique énoncées dans le cadre appuient ces initiatives. Celles-ci favorisent la mobilisation, la collaboration et l'élaboration commune avec des partenaires autochtones et d'autres intervenants. En tant qu'agence, nous aspirons à raconter des récits inclusifs et de vaste portée, représentatifs de la diversité et de la complexité de l'histoire canadienne.

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada appartiennent à l'ensemble de la population canadienne et sont porteurs de sens pour tous les Canadiens. L'Agence est fière de travailler avec ces derniers pour faire connaître des récits qui reflètent la riche histoire de notre pays, et de communiquer ces récits dans des lieux patrimoniaux situés dans chaque province et territoire aux quatre coins du Canada.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michael Nadler'. The signature is fluid and cursive, written over a white background.

Michael Nadler
Directeur général par intérim, Parcs Canada



Introduction

Les Canadiens vivent dans un monde qui se transforme à un rythme sans précédent. La technologie, la mondialisation, la mobilité des gens et les bouleversements environnementaux chamboulent notre vie quotidienne. Devant ces changements, les Canadiens, une population très diversifiée, ont chacun leur propre compréhension de l'histoire, qu'il s'agisse de l'histoire de leur famille, de leur communauté, de la nation ou d'un autre endroit dans le monde. Il existe d'innombrables façons d'aborder l'histoire et les récits du passé. Pour tisser des liens avec l'histoire, il importe de réfléchir aux complexités, aux controverses, aux réalisations, aux échecs et aux tragédies du passé, puis d'exposer comment tous ces éléments sont pertinents aujourd'hui.

Le débat public entourant l'histoire canadienne s'est révélé animé, parfois même controversé, et une attention particulière a été portée aux anniversaires des événements marquants, dont la Confédération, les deux guerres mondiales et l'obtention du droit de vote par les femmes. Le gouvernement du Canada a présenté des excuses pour son rôle dans des injustices commises dans le passé, comme dans le cas des pensionnats indiens et de l'incident du *Komagata Maru*, en 1914. À ces occasions, les Canadiens prennent conscience de l'impact du passé sur le présent et de la façon dont l'histoire définit qui nous sommes ou ne sommes pas.

En 1885, lorsque les sources thermales de Banff ont été préservées pour les générations futures, le gouvernement du Canada a commencé à tracer la voie à la reconnaissance et la protection des lieux d'importance. Depuis plus de cent ans, Parcs



Canada acquiert, conserve, commémore et interprète des lieux patrimoniaux. L'acquisition du fort Anne, à Annapolis Royal, en 1917, marque les débuts d'un réseau de lieux historiques nationaux au Canada. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC ou la Commission), créée en 1919, a jeté les bases du Programme national de commémoration historique. La Commission, dont le mandat est conféré par la *Loi sur les lieux et monuments historiques*, formule des recommandations au ministre responsable de Parcs Canada concernant des personnes, des lieux et des événements d'importance historique nationale.

Un nouveau plan

Parcs Canada a le mandat de veiller à ce que les lieux patrimoniaux désignés du Canada soient protégés et mis en valeur pour les générations actuelles et futures. De plus, aux termes du paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, l'Agence doit « mettre en place des plans à long terme pour la création de réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation ». *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* contribue à la réalisation de ce mandat et satisfait aux exigences



- A. Lieu historique national du Fort-Anne, 2010.
- B. Lieu historique national Saoyú-?ehdacho, 2015.

législatives de l'Agence. Il remplace le plan du réseau antérieur publié en 2000, et offre l'opportunité à l'Agence d'adopter des approches à l'avant-garde de l'histoire publique.

Le cadre pour l'histoire et la commémoration est la vision de Parcs Canada en ce qui a trait à la mise en valeur du patrimoine et à la commémoration. Ce cadre guidera trois activités principales :

L'**histoire publique** décrit les multiples et diverses manières dont l'histoire est mise en application dans le monde.

Source : National Council on Public History

Désignation de personnes, de lieux et d'événements d'importance historique nationale

Les priorités établies dans le cadre, de même que les principes et les pratiques clés, influenceront et informeront les sujets considérés par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada aux fins de désignation. Le cadre cerne les domaines nécessitant

plus de désignations et reflète la façon dont la Commission pourrait devoir adapter ses politiques et ses pratiques afin d'atteindre l'objectif d'avoir un réseau de désignations qui reflète toute l'étendue de l'histoire du Canada.

Gestion des lieux historiques nationaux de Parcs Canada

Les priorités stratégiques appuieront l'établissement d'un porte-folio de lieux historiques nationaux qui témoigne de la diversité des récits de l'histoire du Canada. Ce plan encadre les décisions clés en matière d'investissement, de gestion, de partenariat et de collaboration dans tous les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.



Une approche novatrice de la mise en valeur de l'histoire

Des connaissances nouvelles et une compréhension élargie de l'histoire, combinées aux pratiques clés en matière d'histoire publique, transformeront l'expérience historique et la façon dont les récits sont communiqués dans les lieux patrimoniaux. Les priorités établissent un programme pour une plus grande inclusion et les pratiques clés offrent une feuille de route pour l'obtention de résultats.

- A. Lieu historique national Rocky Mountain House, 2016.
- B. Africville (Halifax), comme on pouvait la voir en 1958, a été désignée lieu historique national en 1997.



Conçu pour s'adresser à de nombreux utilisateurs, le plan jouira d'une influence considérable sur la manière de présenter l'histoire dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada ainsi que sur le travail de la CLMHC. Tant pour la Commission que pour Parcs Canada, ce plan définit les pratiques clés et les

principes fondamentaux de l'histoire qui soutiennent une approche commune à l'égard de l'exploration de l'histoire canadienne, dans toute son étendue et sa profondeur. Pour la Commission, ce plan définit les priorités en matière d'histoire canadienne qui sont importantes aux yeux du public au XXI^e siècle,

et encourage la présentation de candidatures par le public de nouveaux lieux, personnes et événements d'importance historique nationale.

L'approche de la CLMHC pour faire une revue approfondie des désignations antérieures est décrite dans l'annexe de ce

document. Elle explique pourquoi et dans quelles circonstances une désignation antérieure peut être examinée et le rôle du public dans ce processus. Cette section détaille également les éléments qui guident le processus d'examen. Ultimement, elle établit une nouvelle approche de l'histoire et de la commémoration pour la CLMHC et pour Parcs Canada.

À titre de nouvelle vision pour les lieux patrimoniaux du Canada, *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* de Parcs Canada établit les principes qui sont le fondement de l'approche de l'Agence à l'égard de l'histoire. Il établit les priorités stratégiques pour continuer à désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale afin de couvrir l'étendue de l'histoire du Canada. Il fournit une orientation pour favoriser un échange et un partage plus significatifs de la population envers l'histoire dans les lieux patrimoniaux, en s'inspirant des pratiques en vigueur en histoire publique et des concepts de la pensée historique. Ces lieux, qu'ils soient naturels ou culturels, sont

Lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg, 2016.



Parcs Canada collabore avec plus de 300 communautés autochtones de partout au pays afin de conserver, restaurer et présenter le patrimoine naturel et culturel du Canada et s'engage à soutenir les liens des peuples autochtones avec les terres et les eaux de leurs territoires traditionnels. Plusieurs lieux de Parcs Canada sont gérés par des comités de gestion coopérative ou dans le cadre de relations consultatives avec les communautés autochtones locales. Le gouvernement du Canada adhère à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones sans réserve, et est engagé à la mettre en œuvre pleinement. *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* permet à Parcs Canada de poursuivre cet important travail, en particulier en ce qui concerne l'article 31 sur le droit des peuples autochtones de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, leur savoir traditionnel et leurs expressions culturelles traditionnelles.

des canaux de communication de l'histoire et de l'identité du pays et englobent à la fois des aspects tangibles et intangibles du patrimoine canadien.

Les priorités stratégiques, les pratiques clés et les concepts de la pensée historique peuvent s'appliquer à l'ensemble des lieux patrimoniaux de Parcs Canada afin d'atteindre le public et de favoriser l'acquisition de connaissances historiques. Ces pratiques et concepts peuvent s'appliquer à l'ensemble des projets de nature historique, y compris les interprétations publiques, les expositions et les programmes d'histoire.

Une approche globale pour aborder le passé

Le présent plan favorise une interprétation de l'histoire qui va au-delà de la réflexion portant sur l'origine d'une désignation ou de l'établissement d'un lieu patrimonial. Parcs Canada peut atteindre un plus large public en utilisant les diverses méthodes de ce plan pour explorer

- A. Lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice, 2009.
- B. Lieu historique national du Canal-Rideau, 2014.





- A. Lieu historique national de La Fourche, 2017.
- B. Cette aquarelle de 1821 de l'artiste Peter Rindisbacher montre une scène de pêche hivernale au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, à Winnipeg. Cet endroit sert de carrefour de transport, de commerce, de rassemblement et de loisirs depuis des millénaires.

d'autres récits et améliorer la compréhension du public quant aux raisons pour lesquelles un lieu a été désigné ou établi. L'objectif est d'être transformateur en élargissant l'approche du passé et en utilisant des manières attrayantes de présenter l'histoire. Chaque lieu patrimonial possède un ensemble de raisons ou une explication qui justifient son importance ou sa spécificité. Les

raisons pour lesquelles un lieu historique national est important sont établies par la Commission et sont présentées dans l'énoncé des objectifs de commémoration. Le lieu et son interprétation sont gérés dans le cadre de cet énoncé. Ce cadre supportera l'approfondissement des raisons de désignation ou des objectifs de commémoration pour certaines des désignations existantes. De plus, ce cadre soutiendra des nouvelles désignations parmi les priorités stratégiques identifiées dans ce document.

De même, il existe un nombre de raisons derrière l'établissement de chaque parc national, l'une d'entre elles étant de créer un réseau de parcs représentant l'ensemble des différentes régions naturelles du Canada. Ces raisons de désignation ou d'établissement sont le reflet de certaines approches à l'égard de l'histoire et de la conservation, et sont propres à une époque précise. L'histoire humaine fait partie intégrante de tous ces lieux, et il est important de réfléchir aux dimensions culturelles qui leurs sont propres. Les raisons de désignation demeureront le fondement du

message dans n'importe quel site, alors que le cadre offre des pratiques qui permettront de présenter ces raisons de manière plus stimulante. De plus, le cadre supporte un élargissement des récits racontés dans les lieux protégés administrés par Parcs Canada, ouvrant nos portes à l'inclusion de récits, de perspectives et de voix.

En tant que gardien, guide, partenaire et conteur, Parcs Canada s'efforce d'accroître l'appréciation et la compréhension de l'histoire et de nos lieux patrimoniaux, de tisser des liens entre les Canadiens et leur histoire et de promouvoir une éthique d'intendance et de conservation. La participation soutenue des citoyens, des peuples autochtones, des secteurs privé et public, des partenaires et des intervenants est essentielle à ce travail. Ce plan se base sur ces relations et encourage l'établissement de nouveaux partenariats entre Parcs Canada et d'autres intervenants ayant un intérêt commun pour la compréhension et la mise en valeur de l'histoire du Canada.



Parcs Canada et les lieux patrimoniaux

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada sont extrêmement variés et leur portée historique s'étend sur les milliers d'années d'activité humaine sur le territoire qui constitue aujourd'hui le Canada.

L'Agence opère :

- des lieux historiques nationaux
- des parcs nationaux et réserves de parcs nationaux
- des aires marines nationales de conservation
- un site d'intérêt national
- un parc urbain national

Elle assume également des responsabilités associées :

- aux phares patrimoniaux
- aux édifices fédéraux du patrimoine
- aux gares ferroviaires patrimoniales
- aux rivières du patrimoine canadien
- aux lieux de sépulture des premiers ministres du Canada
- aux sites du patrimoine mondial

Journée nationale des peuples autochtones
au parc national Jasper, 2013.

Lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada

Programme	Nombre (en 2019)
Lieux historiques nationaux	171
Parcs nationaux et réserves de parcs nationaux	47
Aires marines nationales de conservation	4
Site d'intérêt national	1
Parc urbain national	1

Parcs Canada gère un vaste éventail de programmes patrimoniaux qui ont évolué au fil du temps. Chaque programme poursuit ses propres objectifs de commémoration ou de protection, ou les deux.

Le Programme national de commémoration historique du Canada appuie le travail de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC ou la Commission), elle-même régie par la *Loi sur les lieux et monuments historiques*. La Commission conseille le ministre responsable de la désignation des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale. Tout aspect de l'histoire du Canada peut être déclaré d'importance historique nationale par le gouvernement

du Canada s'il a eu une incidence marquante sur l'histoire du pays ou s'il constitue une illustration ou un exemple important de cette histoire à l'échelle nationale. Les sujets proposés à la Commission proviennent du public.

Les lieux historiques nationaux se trouvent dans chaque province et territoire du Canada. Ils représentent un éventail de lieux historiques englobant des sites aussi variés que des lieux sacrés, des champs de bataille, des sites archéologiques, des paysages culturels, des navires

- A. Lieu historique national de la Concession-de-la-Découverte, 2012.
- B. Lieu historique national du NCSM *Haida*, 2015.
- C. Parc national de la Pointe-Pelée, 1955.

Parcs Canada assume des responsabilités relatives aux programmes suivants

Programme	Nombre (en 2019)
Phares patrimoniaux	99
Édifices fédéraux du patrimoine	1295
Gares ferroviaires patrimoniales	163
Rivières du patrimoine canadien	39
Lieux de sépulture des premiers ministres du Canada	15
Sites du patrimoine mondial	19

et des épaves, des structures et des arrondissements. Nombre d'entre eux sont encore aujourd'hui des lieux de travail, de culte, de commerce, d'industrie, d'éducation ou de loisirs. Les lieux historiques nationaux comprennent également neuf canaux historiques et voies

navigables activement utilisés. Les personnes historiques nationales sont des individus qui ont apporté une contribution exceptionnelle et durable à l'histoire du Canada. Les événements historiques nationaux représentent des actions, des épisodes, des



expériences ou des mouvements déterminants dans l'histoire du Canada. Les désignations sont généralement soulignées au moyen de plaques de bronze expliquant leur importance historique.

Le Programme de création de parcs nationaux administre la création de différents types de parcs, conformément au Plan du réseau des parcs nationaux et à d'autres documents directeurs. Ceci inclut les aires marines nationales de conservation, les réserves d'aire marine nationale de conservation, les parcs nationaux, les réserves de parc national, un site d'intérêt national et un parc urbain national. Bien que les parcs

protègent et mettent en valeur des exemples exceptionnels du patrimoine naturel du Canada, nombre d'entre eux ont une longue histoire humaine et sont encore habités par des peuples autochtones et non autochtones. Il y a d'extraordinaires possibilités pour raconter ces histoires et approfondir notre réflexion sur les parcs en tant que paysages culturels.

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, qui est sous la responsabilité de Parcs Canada, sélectionne et gère la valeur patrimoniale des bâtiments appartenant au gouvernement fédéral conformément à la

politique du Conseil du Trésor. Le gouvernement fédéral est le propriétaire de quelque 37 000 bâtiments situés partout au Canada. Plus de 1 200 de ces bâtiments sont gérés en raison de leur valeur patrimoniale afin d'assurer leur préservation.

Le Programme des phares patrimoniaux met en application la *Loi sur la protection des phares patrimoniaux* qui recense et protège de nombreux phares à travers le Canada.

Le Programme des gares ferroviaires patrimoniales est responsable de l'administration de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*

qui préserve des gares ferroviaires historiques du Canada.

Le Programme des rivières du patrimoine canadien reconnaît les cours d'eau exceptionnels du Canada et encourage leur gestion à long terme afin de promouvoir et de préserver leurs valeurs naturelles, culturelles et récréatives.

- A. Dévoilement d'une plaque de la CLMHC commémorant l'exploration du fleuve Columbia par David Thompson, 1964.
- B. L'édifice de la Cour suprême du Canada, montrée ici en 2016, est un édifice fédéral du patrimoine classé.
- C. Parc urbain national de la Rouge, 2016.
- D. Parc marin national Fathom Five, 2017.
- E. Le site canadien des pingos, 2015.



Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* (2010) définit un paysage culturel comme une étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale, et ayant été reconnue officiellement pour sa valeur patrimoniale. Les paysages culturels sont souvent des entités dynamiques vivantes qui changent sans cesse en raison des processus naturels et sociaux, économiques et culturels influencés par les humains.



Battle Harbour, un lieu historique national désigné en 1997, est une communauté portuaire traditionnelle et un paysage culturel ayant joué un rôle important dans la pêche au Labrador.

Il s'agit d'un programme établi par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le Réseau des rivières du patrimoine canadien collabore avec des groupes d'intendance de la rivière au niveau communautaire.

Parcs Canada gère le **Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux** qui contribue par l'octroi de contributions financières à protéger les lieux patrimoniaux qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral ou qui ne sont pas administrés par celui-ci. Ce programme appuie les projets d'aide préparatoire et de conservation, ainsi que de mise en valeur du patrimoine pour des propriétaires et des locataires admissibles de lieux historiques nationaux, de phares patrimoniaux et de gares ferroviaires patrimoniales. Il favorise la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ces lieux par le public de manière à assurer l'intégrité commémorative, ou d'autres valeurs patrimoniales, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.



Parcs Canada dirige le volet canadien de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, un traité international de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La Convention du patrimoine mondial encourage l'identification, la protection et la conservation de lieux patrimoniaux naturels et culturels considérés comme faisant partie du patrimoine commun de l'humanité, possédant une valeur universelle exceptionnelle. Parcs Canada a la responsabilité entière ou partagée de 12 des 19 sites du patrimoine mondial du Canada inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

- a. Parc national et lieu historique national Kejimikujik, 2017.
- b. Le phare de l'île aux Perroquets, un phare patrimonial situé dans la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan, 2015.
- c. La rivière Alsek, une rivière du patrimoine canadien qui traverse le parc national et réserve de parc national Kluane, 2009.



Miser sur nos réussites

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* stipule que l'Agence doit s'assurer qu'un plan à long terme est en place pour l'établissement d'un réseau de lieux historiques nationaux. Au fil des ans, Parcs Canada a produit des plans du réseau à cette fin. Chaque plan témoigne de la compréhension de l'histoire au moment de sa création. *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* propose une approche plus inclusive, accessible et mobilisatrice pour aborder l'histoire publique reflétant le Canada du XXI^e siècle. Il s'insère dans un processus de planification constant qui contribue à une vision pour les lieux patrimoniaux.

Cette murale de 2014 de l'artiste Maria Gabankova, située au lieu historique national du Fort-Langley, montre la diversité des gens à ce poste de traite dans les années 1850.

Le plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada (2000)

La dernière mise à jour du plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada remonte à 2000. Un cadre thématique visant à aborder les sujets auparavant sous-représentés dans le Programme national de commémoration historique y avait été introduit. De la même manière, le plan du réseau de 1981 mettait en évidence certains aspects sous-représentés de l'histoire canadienne. Chacun de ces plans poursuivait l'objectif principal d'accroître les désignations associées aux priorités identifiées, cherchant à élaborer un système plus inclusif des désignations historiques nationales.

Le plan de 2000 ciblait trois priorités stratégiques – l'histoire des peuples autochtones, l'histoire des femmes et l'histoire des communautés ethnoculturelles – pour combler des lacunes dans les désignations. Parcs Canada a cherché de nouvelles désignations sous ces thèmes de l'histoire canadienne. Des ateliers et des réunions ont eu lieu afin d'écouter les suggestions d'individus, de collectivités, d'intervenants et d'experts, et de répertorier des sujets touchant à ces trois priorités stratégiques. Grâce à ce processus, les Canadiens ont proposé des personnes, des lieux et des événements présentant un intérêt particulier pour leur collectivité. Ce processus de sensibilisation et de mobilisation a mené à une augmentation des désignations liées à chacune des trois priorités.

Un nouveau cadre pour l'histoire et la commémoration

Depuis l'élaboration du plan du réseau de 2000, le contexte dans lequel l'histoire canadienne est abordée a changé. Les changements démographiques ont vu apparaître de nouveaux publics et l'essor des communications numériques a transformé notre façon de raconter les histoires et de recevoir l'information. Le domaine en pleine croissance de l'histoire de l'environnement et le désir de comprendre l'histoire des peuples autochtones ont aussi élargi la compréhension de l'histoire au Canada. De plus, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a sensibilisé la population sur les séquelles des pensionnats indiens et du colonialisme au Canada. L'appel à l'action n° 79 de la Commission de vérité et

réconciliation du Canada incite notamment à établir « un cadre de travail se rapportant à la réconciliation pour les besoins du patrimoine canadien et des activités de commémoration ». Ce nouveau plan appuie la mise en œuvre de cet appel à l'action par une inclusion accrue de l'histoire, des voix et des points de vue des peuples autochtones dans les lieux gérés par Parcs Canada.

En réunissant la désignation, la commémoration et l'histoire publique, ce plan favorise l'usage d'une plus grande variété de récits dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Il s'inspire d'approches et de méthodes établies en matière d'histoire publique. De plus, il s'appuie sur les objectifs du plan du réseau de 2000, cherchant à créer un réseau plus inclusif par le renouvellement des priorités stratégiques pour les personnes, les lieux et les événements d'importance historique nationale, et par l'instauration d'orientations pour la mise en valeur de l'histoire dans tous les lieux patrimoniaux.

Priorité stratégique du plan du réseau de 2000	Désignations en 1999	Désignations en 2015	Augmentation du nombre de désignations en 2015	% des désignations en 2015
Histoire des peuples autochtones	191	251	↑ 31 %	12 %
Histoire des femmes	90	163	↑ 81 %	7,9 %
Histoire des communautés ethnoculturelles	66	140	↑ 112 %	6,7 %



A

- a. Les Rivulettes de Preston ont repoussé les limites du sport dans les années 1930, et le bilan remarquable de l'équipe féminine de hockey a été déclaré événement historique national en 2014.
- b. Le marché Kensington, désigné lieu historique national en 2016 et montré ici entre 1939 et 1951, rappelle l'histoire des immigrants canadiens en milieu urbain au XX^e siècle.
- c. Les Tricoteuses salish de la côte et le chandail Cowichan ont été désignés événement historique national en 2011. Sur cette photo de 1956, Mme Pat Charlie tricote un chandail cowichan.



B



C

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada et les difficultés liées aux désignations antérieures

Depuis 1919, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC ou la Commission) travaille avec les Canadiens afin d'identifier les personnes, les lieux et les événements qui ont marqué de façon indélébile l'histoire du pays.

À ses débuts, la Commission concentrait ses efforts sur l'évolution politique et constitutionnelle du Canada, l'histoire militaire ainsi que sur les réalisations de dirigeants notables. Plus tard, elle a plutôt insisté sur les expériences des citoyens ordinaires et les forces motrices de changements comme l'immigration et l'industrialisation. Plus récemment, la Commission s'est penchée sur les personnes, les lieux et les événements associés aux priorités du plan du réseau de 2000. À l'heure actuelle, plus de 2 100 désignations d'importance historique nationale ont été

reconnues sur une période d'un siècle, reflétant l'évolution des perspectives des différentes générations de Canadiens. Les désignations elles-mêmes font partie de l'histoire du Canada.

Malgré la valeur de l'histoire dans la promotion de l'inclusion et de la compréhension parmi les Canadiens, de récents événements ont démontré que les visions de l'histoire peuvent favoriser la division et l'exclusion. Les débats entourant le retrait de statues et le changement de noms de ponts et d'édifices rappellent que l'histoire peut être contestée. Pour

la Commission, ces débats sont source de préoccupations quant au contenu des textes de plaque, aux raisons de désignation, aux noms de lieux historiques et même à la valeur de certaines désignations. Tout comme ce plan présente une nouvelle manière d'aborder l'histoire aux lieux

patrimoniaux, l'annexe expose l'approche de la Commission pour aborder le conflit et la controverse émanant des désignations existantes. Cette démarche pourra également supporter d'autres gouvernements et institutions qui abordent des aspects controversés de l'histoire canadienne.

L'histoire compte

Les Canadiens accordent de l'importance à leur histoire et reconnaissent qu'il est important de connaître le passé du pays. La compréhension de l'histoire forme des citoyens engagés, favorise la pensée critique, encourage la responsabilité civique et crée une société plus inclusive. L'histoire peut servir de pont entre les expériences personnelles et des récits plus vastes. Elle confère une identité aux lieux, aux peuples et aux individus. La compréhension de l'histoire peut nous aider à donner un sens aux enjeux contemporains, dans le contexte

d'un monde en plein changement, et à mieux comprendre différentes perspectives. Pour les collectivités, elle peut être une source de fierté et de possibilités économiques grâce à la culture et au tourisme. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, l'histoire revêt beaucoup de valeur aux yeux des individus, des communautés et des pays, et elle contribue à bâtir de meilleures sociétés et un avenir plus prospère. L'histoire est aussi un moyen de se remémorer le passé et de reconnaître les personnes, les lieux et les événements qui ont marqué l'évolution d'un pays.

L'histoire dans les lieux patrimoniaux



L'histoire est l'étude du passé. Elle repose sur l'utilisation et l'analyse de sources pour établir un récit organisé sur le passé. Les sources se retrouvent dans différents endroits et peuvent prendre plusieurs formes, dont :

- des documents écrits, comme les publications, les journaux, les recensements, les registres paroissiaux, les journaux intimes, les documents personnels et les registres gouvernementaux, commerciaux et scientifiques;
- des documents visuels, comme les photographies, les cartes, les dessins et les œuvres d'art;
- des documents audiovisuels et numériques, comme les émissions de radio et de télévision, les séquences filmées, les enregistrements musicaux, les contenus Web et les éléments d'origine numérique;

- la culture matérielle, c'est-à-dire les objets historiques et archéologiques, y compris les objets du quotidien;
- les données archéologiques tirées des sites et des collections;
- les récits de la tradition orale;
- le savoir traditionnel;
- le patrimoine immatériel, ce qui comprend les rituels et les autres pratiques sociales et culturelles;
- les paysages terrestres et subaquatiques et l'environnement bâti.



- A. La tradition orale et les histoires transmises de génération en génération sont des sources de connaissance historique. Parc national Ivvavik, 2014.
- B. Les objets archéologiques nous racontent le passé. Lieu historique national de Beaubassin, 2008.

L'histoire dans les lieux patrimoniaux (suite)

Parcs Canada a la garde de collections d'histoires orales. Celles-ci doivent être utilisées et conservées de manière respectueuse, appropriée à leurs cultures, adaptée aux valeurs autochtones et conforme aux normes acceptées des communautés. Les histoires recueillies peuvent être soumises à une forme de propriété intellectuelle. Les récits de la tradition orale recueillis dans les langues autochtones représentent une part importante des cultures autochtones et nécessitent une attention particulière.

Les historiens, les archéologues et les détenteurs du savoir interrogent sans cesse les sources pour construire le savoir historique. De nouvelles sources, de nouvelles données et de nouvelles questions peuvent modifier, remettre en question ou approfondir d'anciennes conclusions. Les spécialistes dans le domaine de l'histoire cherchent constamment de nouvelles manières d'utiliser les sources, d'impliquer et de collaborer avec le public dans les discussions sur l'histoire.



A



B

La mise en valeur de l'histoire, pour qu'elle soit accessible au public, peut inclure les dates et les suites chronologiques. Certains historiens définissent l'histoire en tant que l'étude du changement à travers le temps, utilisant ainsi le temps comme une méthode d'organisation du passé. Par exemple, l'échelle de temps calendaire illustre le déroulement d'une histoire au fil des jours, des années et des

siècles dans le but de constituer un récit. L'observation d'une période de temps plus longue permet d'adopter des approches plus vastes et de prendre en compte différentes perspectives pour explorer le temps, par exemple en termes de périodes archéologiques ou géologiques. Bien que l'échelle de temps calendaire soit très utile, il existe également d'autres manières de mesurer le temps, telles que les perspectives autochtones qui incluent, par exemple, des approches cycliques ou saisonnières. Ainsi, le temps devrait être étudié à partir de différents points de vue.

- A. Des restaurateurs traitent et préservent les objets historiques et archéologiques aux laboratoires de conservation de Parcs Canada.
- B. Sur cette photo de 2014, un membre du personnel de Parcs Canada examine la cloche du HMS *Erebus*.
- C. Les visiteurs interagissent avec des sources historiques, comme des perles et un livre de comptes, au lieu historique national Rocky Mountain House, 2016.



C

Les principes

Parcs Canada a le mandat de mettre en valeur l'histoire du Canada. Les Canadiens considèrent les lieux patrimoniaux et les musées comme les deux sources d'information historique les plus fiables. À titre d'institution culturelle fédérale perçue comme une autorité digne de confiance, Parcs Canada a l'obligation de présenter et de mettre en valeur, dans ses lieux patrimoniaux, une histoire bien documentée, incluant les savoirs traditionnels et les traditions orales. L'engagement de Parcs Canada à cet égard repose sur trois principes qui influencent tous les projets :

Intégrité

Le principe de l'intégrité est essentiel à l'histoire publique à Parcs Canada. L'intégrité signifie que les projets sur l'histoire sont entrepris de façon éthique et fondés sur des recherches historiques soigneusement planifiées. Ceci inclut le respect du savoir que les personnes et les groupes choisissent de transmettre par la tradition orale ou par le savoir traditionnel. L'honnêteté et le respect sont à la base des relations de travail à Parcs Canada et avec nos partenaires.

Inclusion

La population canadienne est diversifiée, tout comme ses récits. L'inclusion fait appel à différentes voix, différents points de vue et différentes expériences. Elle signifie aussi tisser des relations avec différents groupes pour veiller à ce que la présentation de l'histoire reflète l'ensemble du spectre de l'histoire du Canada.

Pertinence

L'histoire doit être signifiante pour le public. La pertinence consiste à faire des liens entre le passé et le présent pour favoriser la compréhension du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Cela signifie d'établir des liens entre le passé et les endroits faisant l'objet de nos récits. Veiller à la pertinence de l'histoire peut également apporter des précisions concernant les liens entre l'histoire locale et celle du pays et du monde.

Les priorités stratégiques



L'histoire des peuples autochtones, l'histoire de l'environnement, de la diversité et des liens entre le Canada et le monde sont des priorités pour Parcs Canada en matière d'histoire. L'Agence a identifié ces priorités dans le contexte de l'engagement du gouvernement à l'égard de la réconciliation, de l'émergence de nouvelles études et approches stimulantes en matière de recherche, de la démographie changeante du Canada et de l'importance de l'histoire pour éclairer le discours public.



- A. Désignée personne historique nationale en 2011, Mikak est représentée ici avec son fils Tutauk dans une toile de John Russell. Elle fut capturée par les Britanniques au Labrador en 1767 et envoyée en Angleterre l'année suivante. Toute sa vie, elle a incarné l'autodétermination et les compétences politiques des Inuits.
- B. Pointes de projectile en pierre Mi'kmaw (entre 500 et 1500 de notre ère), parc national et lieu historique national Kejimikujik.

Les priorités stratégiques (suite)

Ces quatre priorités englobent l'ensemble des périodes de l'histoire du Canada et chacune d'entre elles aborde et confronte certains aspects de l'héritage colonial du Canada. Elles encouragent à rallier ensemble l'histoire des peuples autochtones et les récits concernant la nature et la culture, à approfondir tous les aspects des époques antérieures du pays et à situer le Canada dans le contexte de l'histoire du monde. *Le cadre pour l'histoire et la commémoration* guide Parcs Canada et la Commission pour les années à venir, ainsi que toutes les décisions futures concernant les sites historiques administrés par Parcs Canada. Les priorités stratégiques évoluent avec chaque plan du réseau afin qu'elles s'alignent aux changements dans les domaines d'intérêts et dans la société canadienne.

L'histoire des peuples autochtones

L'histoire des peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) est une priorité de Parcs Canada et comprend la totalité de

l'expérience autochtone depuis des temps immémoriaux. Elle comprend aussi les interactions des peuples autochtones avec les peuples non-autochtones, avec l'État et avec la société, comme les relations découlant de traités, la traite des fourrures et les pensionnats indiens. Dans un contexte où le gouvernement fédéral s'engage au processus de vérité et à la réconciliation, il faut en faire plus pour, à la fois mettre en valeur le rôle fondamental joué par les peuples autochtones dans l'histoire, et favoriser un



dialogue. Les récits autochtones, les liens qui unissent ces peuples à la terre et la complexité et la diversité des différentes cultures autochtones doivent faire l'objet d'une plus grande attention dans les lieux patrimoniaux.



Grâce au savoir traditionnel, à l'histoire orale, à l'archéologie et à la recherche archivistique, nous savons que de nombreux peuples différents ont vécu, pendant des millénaires, dans chacune des régions de ce qui est aujourd'hui le Canada. Les peuples autochtones continuent de transmettre, de consigner et de raconter leurs propres histoires. Confronter l'héritage du colonialisme et de ses répercussions sur les peuples autochtones est un volet nécessaire et important de la réconciliation. Il est également important de tenir compte de tous les aspects de l'histoire des peuples

- A. Lieu historique national de Batoche, 2011.
- B. Lieu historique national du Précipice-à-Bisons-Head-Smashed-In, 2006.

autochtones, sans se limiter à leurs interactions avec l'État et les colons. Faire de l'histoire des peuples autochtones une priorité, au moyen de l'engagement actif et de la consultation, et encourager la collaboration et l'établissement de relations à cet effet appuient la réconciliation et favorisent la préparation d'un avenir auquel nous pouvons tous participer.

Les priorités stratégiques *(suite)*

L'histoire de l'environnement

L'histoire de l'environnement se penche sur les effets des humains sur l'environnement et sur les effets de l'environnement sur les humains, dans la mesure où les humains sont une partie intégrante de la nature et n'en sont pas détachés. Cette histoire s'est déroulée dans les diverses régions du Canada sur terre, sur ses cours d'eau et dans ses milieux subaquatiques. L'histoire de l'environnement s'intéresse aussi à l'évolution des régions urbaines et rurales, et aux transformations que les humains y ont apportées. Ce domaine de l'histoire est issu du mouvement environnemental des années 1960 et 1970, et fait de plus en plus l'objet de recherches au

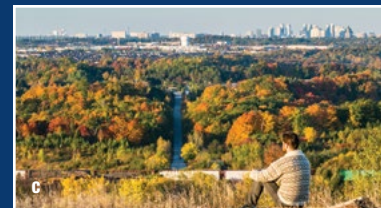
Canada et ailleurs dans le monde. Pour Parcs Canada, de nombreux lieux patrimoniaux sont reliés à cette priorité, car les ressources naturelles et les paysages culturels sont des aspects intrinsèques de l'histoire de l'environnement. Les lieux patrimoniaux offrent la possibilité d'aborder l'évolution des perspectives historiques des Canadiens à l'égard de concepts comme l'écologie, les milieux sauvages, la conservation, les ressources naturelles et culturelles, la durabilité, l'exploitation et l'intendance du territoire par les peuples autochtones. Réunis, ils permettent de comprendre nos relations antérieures et actuelles avec l'environnement. Dans le contexte

A. L'histoire de l'environnement explore la relation entre les humains et l'environnement, notamment l'utilisation que nous faisons des ressources naturelles, comme sur cette photo de pêche au saumon sockeye en Colombie-Britannique datant de 1958.

B. Construit en 1928 et photographié ici en 2014, le chalet du lac Eva, situé dans le parc national du Mont-Revelstoke, est associé aux efforts déployés par les gardes de parc pour préserver la faune et les ressources forestières, surveiller les feux de forêt et protéger les animaux des braconniers. L'histoire de Parcs Canada aborde de nombreux thèmes de l'histoire de l'environnement.



C. La ligne d'horizon de Toronto est visible depuis la colline Beare, dans le parc urbain national de la Rouge, en 2015. L'histoire de l'environnement tient compte du rôle que jouent les humains dans la transformation du paysage.



Les priorités stratégiques (suite)

actuel des bouleversements environnementaux, il s'agit d'une priorité opportune et pertinente.

La diversité

La diversité de la population canadienne a fait du pays ce qu'il est aujourd'hui et il faut reconnaître davantage ses contributions à l'histoire du pays. Cette priorité approfondit celles du plan précédent concernant l'histoire des communautés ethnoculturelles et l'histoire des femmes. Les récits incluant la diversité offrent à tous les Canadiens l'occasion de se reconnaître dans les lieux patrimoniaux, quels qu'ils soient et où qu'ils soient. Cette priorité reconnaît que la diversité existait



A. Prise vers 1960, cette photo montre des femmes remplissant à la main des boîtes de saumon à la Gulf of Georgia Cannery, où des femmes de descendance japonaise étaient souvent employées pour travailler sur la chaîne de mise en conserve. Le lieu historique national Gulf of Georgia Cannery raconte diverses histoires liées à l'immigration, à la main-d'œuvre et au genre.



dans le passé, en termes de race, de classe, de genre, de sexualité, de capacités, de langue et de religion, par exemple, et que les lieux patrimoniaux devraient réserver une place à ces récits dans toutes leurs complexités et leurs intersections. Certains lieux patrimoniaux traitent de la longue histoire du Canada en

B. Le quartier chinois de Vancouver, photographié ici vers 1929, est l'un des quartiers chinois les plus anciens et les plus grands au Canada. Son évolution, son tissu social et sa vitalité reflètent la contribution et les luttes des Canadiens d'origine chinoise au fil des ans. Le quartier chinois de Vancouver a été désigné lieu historique national en 2011.



matière d'immigration, un thème ayant le potentiel de résonner chez les nouveaux arrivants d'aujourd'hui. Bien que les Canadiens aient partagé certaines expériences, l'interprétation des lieux patrimoniaux sous un angle plus inclusif nous permet de mieux comprendre les expériences qui diffèrent des nôtres.

C. Après la Révolution américaine, au moins 3 500 Noirs américains libres et fidèles à la Couronne se sont établis en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, formant ainsi les premières communautés africaines importantes au Canada. Cette aquarelle de Robert Petley, datant des environs de 1835, représente une famille de Loyalistes noirs avec en arrière-plan le bassin de Bedford, en Nouvelle-Écosse. L'expérience des Loyalistes noirs a été désignée événement historique national en 1994.

Les **intersections** explorent la manière dont différentes catégories définissent les identités, et comment elles s'imbriquent et s'influencent mutuellement. Par exemple, la Gulf of Georgia Cannery raconte l'histoire de l'industrie des pêcheries de la côte ouest des années 1870 à 1970 à travers les vies des travailleurs d'usine de traitement du poisson provenant de différents milieux. Ce lieu historique national démontre les intersections de genre, de classe et de race à travers les expériences de personnes qui ont travaillé dans une conserverie et illustre l'histoire de la diversité du Canada.



a. Désignée événement historique nationale en 1955, et illustrée ici dans une murale de l'artiste Claude Picard, la déportation des Acadiens peut être comprise comme faisant partie d'une histoire internationale de guerre et de migration forcée au XVIII^e siècle. Le Canada et le monde placent les événements de l'histoire du Canada dans un contexte transnational.

b. La participation aux opérations militaires, de même que les événements qui les ont précédées et leurs répercussions au pays et à l'étranger, sont des composantes du Canada et du monde. Cette photo de 1945 représente des soldats canadiens de la Seconde Guerre mondiale au monument de Vimy, en France, à l'occasion du 28^e anniversaire de cette bataille de la Première Guerre mondiale. Il témoigne de la participation du Canada aux deux guerres mondiales

et des liens entre ces deux conflits. La crête de Vimy a été désignée lieu historique national en 1997.

c. Au cours de la Première Guerre mondiale, des Autochtones se sont enrôlés pour combattre et mourir pour un pays où le droit de vote leur était refusé. Dans l'armée, ils ont été acceptés et respectés, ce qui contraste avec le racisme et la discrimination qu'ils subissaient sur le front intérieur. À leur retour, de nombreux anciens combattants autochtones ont plaidé pour obtenir plus de droits et de meilleures conditions pour leurs communautés. Sur cette photo, des soldats de la colonie indienne de File Hills posent avec des membres de leur famille à Regina avant de partir outre-mer. Le service militaire des Autochtones lors de la Première Guerre mondiale a été désigné événement historique national en 2011.

Le Canada et le monde

Le Canada et le monde situe les lieux, les personnes et les événements de l'histoire canadienne dans le contexte international. Cette priorité souligne les parallèles et les divergences entre ce qui s'est produit ici et ailleurs. Elle cherche à savoir si les expériences vécues par les Canadiens sont exceptionnelles, ou si elles peuvent être mieux comprises à travers des idées ou des forces mondiales. Cette priorité englobe des sujets comme les fluctuations migratoires, les tendances commerciales, la participation aux opérations militaires, l'impérialisme et le colonialisme, les relations internationales ainsi que la remise en question des frontières par les territoires autochtones. Les recherches en histoire sont de plus en plus axées sur l'aspect transnational, et les publics démontrent un intérêt pour les liens historiques internationaux et les mouvements des idées et des croyances traversant les frontières. Comprendre la place qu'occupe le Canada dans le monde peut permettre de recentrer notre interprétation du passé du pays.

Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux

Les dix pratiques clés suivantes applicables à l'histoire publique à Parcs Canada fournissent une orientation de haut niveau sur la façon de mobiliser et de communiquer avec les publics, de stimuler leur imagination et de piquer leur curiosité. Elles peuvent être utilisées pour l'interprétation des patrimoines matériel et immatériel.

Cela englobe les ressources physiques d'un lieu ainsi que ses aspects intangibles, comme les compétences et le savoir traditionnel, les pratiques sociales et les traditions orales. Certaines de ces pratiques clés sont plus pertinentes que d'autres en fonction du lieu patrimonial concerné. Lorsqu'elles s'avèrent bénéfiques et avantageuses, les technologies nouvelles et innovatrices peuvent améliorer les liens avec le public et approfondir la portée potentielle du travail de Parcs Canada. L'un des résultats importants de ces pratiques est que, lorsque l'occasion se présente, Parcs Canada et ses partenaires collaborent à l'élaboration commune de projets sur l'histoire afin de faciliter la compréhension et l'appréciation de l'histoire canadienne.



Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux *(suite)*



1. Construire des récits qui dépassent l'ordinaire

Brosser un tableau global de l'histoire permet de situer les lieux patrimoniaux dans leurs contextes locaux, régionaux, nationaux et internationaux. De nombreux lieux patrimoniaux ne peuvent être pleinement compris que par leurs liens avec d'autres lieux, grâce à des idées venues d'ailleurs ou par les liens qu'ils ont avec des événements qui se sont produits à l'extérieur du Canada.

2. Aborder les conflits et les controverses

Confronter des questions difficiles signifie aborder des sujets controversés du passé, y compris la violence, l'oppression et les inégalités. De plus, les gens n'ont pas la même interprétation du passé et des événements controversés ni de la façon de les commémorer. Discuter des conflits et des controverses historiques peut mener à une meilleure compréhension de la société canadienne d'aujourd'hui. Les controverses incitent à l'exploration de différentes perspectives historiques, les valeurs du passé n'étant pas nécessairement celles d'aujourd'hui.

3. Inviter les peuples autochtones à partager et à raconter leur histoire, dans leurs propres termes et selon leurs propres conditions

Parcs Canada continuera à bâtir de solides relations avec les peuples autochtones. L'Agence cherchera les occasions de mener conjointement des recherches, des activités d'interprétation et des programmes historiques. Ceci signifie que les récits autochtones, racontés par les peuples autochtones, seront mieux communiqués et partagés aux visiteurs de nos lieux patrimoniaux.

- A. William Lyon Mackenzie King, Franklin D. Roosevelt et Winston Churchill à Québec, en 1943, lors des conférences de Québec. Ces rencontres tenues pendant la Seconde Guerre mondiale ont été désignées événement historique national en 1946.
- B. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'État canadien a dispersé et interné par la force 22 000 personnes innocentes d'origine japonaise en plus de confisquer et de vendre sans consentement leurs biens. Cette photo de 1943 représente la vie dans un camp d'internement à Greenwood, en Colombie-Britannique. L'internement des Canadiens d'origine japonaise a été désigné événement historique national en 1984.
- C. Des aînés et des visiteurs cueillent des petits fruits au lieu historique national Saoyú-?ehdacho, 2015.

Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux *(suite)*



A



B



C

4. Reconnaître que l'histoire est écrite à partir d'une certaine conception du monde

Chaque personne interprète le monde selon une conception et des valeurs qui lui sont propres. Dans l'histoire du Canada, le colonialisme, le patriarcat et le racisme sont des exemples d'idéologies et de structures qui ont profondément marqué notre pays. Il est nécessaire de prendre conscience de cet héritage et d'y faire face, ce qui contribuera au processus de vérité et à la réconciliation.

5. Partager l'autorité

De nombreuses personnes peuvent contribuer à la compréhension de l'histoire et faire la lumière sur différents aspects du passé. L'échange de connaissances sur le passé se réalise à travers des collaborations et des relations. Ce partage implique un travail de collaboration afin que tous contribuent aux connaissances. Ceci favorise également un dialogue avec le public pour saisir ce que le passé signifie pour lui. Cela peut également se traduire par la mise en œuvre de projets développés en coopération, y compris ceux qui puisent dans l'histoire orale et le savoir traditionnel.

6. Mettre l'accent sur une gamme de voix, de perspectives et d'expériences

Utiliser différentes voix, perspectives et expériences permet une compréhension plus complète et inclusive de l'histoire. Les récits axés sur les groupes dont l'histoire a été marginalisée contribuent à approfondir nos connaissances et remettent en question notre conception du passé. Afin de mieux saisir les points de vue d'autres époques, il est important d'explorer le plus possible le contexte de l'époque, y compris la manière dont les gens vivaient et ce en quoi ils croyaient, et de voir comment ces modes de vie sont perçus aujourd'hui.

- a. L'histoire s'écrit à partir d'une vision du monde. Lieu historique national du Fort-Anne, 2010.
- b. Une cérémonie marquant l'ouverture d'un nouveau chalet en 2015 lors d'un camp sur le savoir au lieu historique national Saoyú-?ehdacho, un site géré conjointement par la Déljine Land Corporation et le Déljine Renewable Resources Council, en collaboration avec l'Agence Parcs Canada.
- c. Des animateurs au lieu historique national de Skmaqñ-Port-la-Joye-Fort-Amherst dépeignent les expériences acadiennes et Mi'kmaw, 2016.

Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux (suite)



A



B



C

7. Reconnaître l'influence humaine sur l'ensemble des lieux patrimoniaux, dont les parcs et les aires naturelles

Les lieux patrimoniaux dits naturels, comme les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, ont une longue histoire humaine. De nombreuses personnes ont façonné ces paysages et continuent de le faire. Dans plusieurs cas, les communautés sont étroitement liées aux lieux patrimoniaux. Qui plus est, une perspective à long terme de la présence humaine sur le continent inclut de reconnaître que les peuples autochtones vivent ici et connaissent ces terres depuis des temps immémoriaux.

8. Reconnaître que les dynamiques du pouvoir influencent notre compréhension des lieux patrimoniaux

Les décideurs détiennent les clés du pouvoir et leurs décisions façonnent notre compréhension des lieux patrimoniaux. Certaines décisions prises dans le passé ne reflètent ni les valeurs d'aujourd'hui ni notre compréhension actuelle de l'histoire. Les décisions sont influencées par les dynamiques du pouvoir. L'histoire du traitement des peuples autochtones démontre les effets d'une relation de pouvoir inéquitable. Cette iniquité peut également être

perçue dans l'expropriation de peuples autochtones et de résidents locaux pour établir des parcs nationaux. D'autres décisions prises dans le passé sont toujours valorisées, comme la création des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada et l'engagement évolutif envers leur préservation. Il est important d'aborder honnêtement les pratiques, les personnes et les processus inhérents aux décisions qui ont façonné les lieux patrimoniaux de même que les choix que nous faisons aujourd'hui, ainsi que d'encourager un dialogue avec ceux qui sont ou qui ont été affectés par ces décisions.

- A. Le contact humain a façonné l'ensemble des parcs et des zones naturelles. Des gardes de parc national escaladant les Rocheuses, 1958.
- B. Les lieux patrimoniaux sont façonnés par la dynamique du pouvoir. Protestations contre l'expropriation au parc national Kouchibouguac, années 1970.
- C. Pendant la Première Guerre mondiale, une méfiance envers les immigrants provenant de pays ennemis était largement répandue, coryant qu'ils pourraient être déloyaux. Plusieurs étaient identifiés comme des « étrangers ennemis » et placés dans des camps d'internement dans des parcs nationaux. Les détenus ont construit des infrastructures dans les parcs, démontrant ainsi la dynamique du pouvoir qui façonne notre compréhension des lieux patrimoniaux. Camp d'internement Otter, parc national Yoho, 1916.

Les pratiques clés pour l'histoire publique dans les lieux patrimoniaux *(suite)*



9. Explorer l'éventail des souvenirs marquants et des significations associées aux lieux patrimoniaux

Les lieux patrimoniaux ont le pouvoir d'évoquer des souvenirs marquants. Certains lieux incarnent la résistance, le drame, des personnes importantes ou controversées et constituent un lieu de mémoire ou un témoignage de leur histoire. Les lieux patrimoniaux peuvent évoquer des souvenirs personnels ou locaux et façonner la compréhension d'une communauté à leur égard. Parfois, les significations que les communautés et les personnes

donnent aux lieux patrimoniaux ne se limitent pas aux raisons officielles de leur importance. Les lieux patrimoniaux doivent être reconnus pour l'ensemble des souvenirs qu'ils évoquent.

10. Reconnaître que les interprétations du passé sont en constante évolution

L'évolution des points de vue et des questionnements donne naissance à des recherches et à des connaissances qui aboutissent constamment à de nouvelles compréhensions de la signification du passé. L'histoire peut toujours

être remise en question, et aucune interprétation n'est définitive. Il est fort possible que les interprétations contemporaines soient un jour considérées comme étant déconnectées ou désuètes. Alors que nos questionnements évoluent, les lieux historiques connaissent aussi des changements. Une multitude de facteurs influencent leur état, dont les efforts de conservation, les bouleversements climatiques et le passage du temps. Ces changements pourraient révéler de nouveaux renseignements sur un lieu.

- A. Les monuments montrent les significations changeantes que les communautés et les individus attribuent aux lieux patrimoniaux. L'obélisque du lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay, 2011.
- B. Les lieux patrimoniaux sont liés à des souvenirs personnels et locaux et façonnent la compréhension d'une communauté de l'histoire. La Place de la Confédération, où se trouve le Monument commémoratif de guerre du Canada, en construction ici en 1939, a été désignée lieu historique national en 1984.
- C. Les interprétations du passé sont en constante évolution. À une certaine époque, l'histoire de la traite des fourrures était axée sur la rivalité entre Britanniques et Français; elle inclut maintenant le pouvoir et l'agentivité des peuples autochtones et des femmes. Lieu historique national du Fort-Langley, 2016.

La pensée historique : Susciter l'intérêt des Canadiens pour l'histoire

De concert avec les pratiques clés susmentionnées, les concepts de la pensée historique nous portent à réfléchir sur notre façon d'apprendre et d'envisager le passé. Ces concepts peuvent inspirer les visiteurs à s'intéresser davantage à l'histoire dans les lieux patrimoniaux.



Il existe six concepts fondamentaux de la pensée historique utilisés dans de nombreuses disciplines, telles que l'histoire et l'archéologie, qui jettent les bases pour l'enseignement et la recherche en histoire. Parcs Canada a adopté ces concepts parce qu'ils sont des outils efficaces pour effectuer un examen critique de l'histoire et pour susciter la curiosité envers le passé du pays, l'un des objectifs des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Ces six concepts peuvent, à l'occasion, se chevaucher. Ils sont un complément aux pratiques clés et favorisent une appréciation exhaustive et avisée de l'histoire.

L'importance historique consiste à trouver un sens au passé et à considérer ce qui a une valeur historique. Lieu historique national du Fort-Chambly, 2011.

L'importance historique

Le concept d'« importance historique » consiste à établir la signification du passé et à réfléchir à ce qui a une valeur historique. Il faut, entre autres, se demander qui décide de ce qui est important. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est important dans l'histoire, et pourquoi?
- Sommes-nous tous d'accord sur ce qui importe dans l'histoire? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Pourquoi certains sujets font-ils l'objet de recherches et d'enseignements et d'autres non? Qui prend ces décisions?
- Qu'est-ce qui détermine l'importance des ressources archéologiques ou des documents historiques?



Les données

Le concept de « données » fait référence aux sources historiques qui définissent ce que nous connaissons du passé et comment nous l'apprenons. Les limites des sources doivent être soigneusement prises en considération. Même en ayant accès à de nombreuses sources, il est impossible de connaître totalement le passé. Certaines questions ne trouveront jamais



de réponse. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- D'où tirons-nous nos connaissances sur le passé? De quelle manière pouvons-nous combler les vides lorsque les sources restent muettes?
- De quelle manière traitons-nous les sources divergentes?
- Est-ce que toutes les données ont la même valeur? Comment évaluer différents types de données divergentes?

La continuité et le changement

Le concept de « continuité et changement » s'attarde aux modes de vie qui ont perduré et aux moments où se produisent des

ruptures ou des changements. Réfléchir à la continuité et au changement permet de faire des comparaisons entre différentes périodes de l'histoire. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce qui n'a pas changé? Existe-t-il des similarités ou des différences?
- Comment faire des liens entre le passé et le présent?
- Est-ce que les personnes expérimentent et perçoivent le changement de la même manière? Pourquoi?



- Ces représentations du lieu historique national du Fort-George au fil des ans témoignent de la continuité et du changement. Démonstration de tir au mousquet par des interprètes en costume d'époque, 2010.
- Reproduction d'Edward Walsh de 1813 représentant le fort George vu du fort américain Niagara.
- Des visiteurs au lieu historique national du Fort-George, 1951.
- Cette photo d'hommes inuits posant avec un appareil photo en 1929 incite le visiteur à poser des questions sur les sources historiques, notamment leur provenance et les conditions dans lesquelles elles sont produites.

La pensée historique : susciter l'intérêt des Canadiens pour l'histoire (suite)

Les causes et les conséquences

Le concept de « causes et conséquences » explore les raisons pour lesquelles un événement s'est produit ainsi que ses répercussions. Ceci implique de poser la question « pourquoi » et d'examiner les causes des événements. Pour ce faire, il faut examiner en profondeur le contexte historique. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- Quels personnages ou événements influencent le cours de l'histoire, et qu'elles en ont été les répercussions?
- Quels facteurs façonnent le cours de l'histoire?
- Y a-t-il des liens entre les événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux?

La perspective historique

Le concept de « perspective historique » consiste à placer les acteurs et les événements dans leur contexte historique et archéologique. Ceci implique de comprendre les systèmes de valeurs de différentes époques. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- Comment peut-on comprendre les conceptions du monde d'une autre époque?
- Comment situons-nous les acteurs et les événements d'une autre époque de manière à ne pas



les examiner dans une optique contemporaine?

- Pourquoi est-il important de comprendre les personnes et les événements historiques?

La dimension éthique

Le concept de « dimension éthique » considère la façon dont les valeurs et les croyances influencent les points de vue sur le passé, soulevant des questions sur la façon dont nous jugeons le passé. Ce concept cherche à répondre aux questions suivantes :

- Est-il juste et équitable de juger le passé? Comment pouvons-nous le faire de façon judicieuse?
- Comment les convictions morales et les idéologies influencent-elles notre compréhension du passé?
- Comment pouvons-nous comprendre les différences entre les valeurs et croyances d'aujourd'hui et celles du passé?



- La « perspective historique » nous permet de nous pencher sur les actions d'Igor Gouzenko, qui divulgue en 1945 des documents exposant un réseau d'espionnage soviétique au Canada. L'affaire Gouzenko a porté les réalités de la guerre froide à l'attention du public canadien et a été désignée événement historique national en 2002.
- La « dimension éthique » examine comment les valeurs et les croyances influencent notre compréhension des acteurs historiques, comme Louis Riel, qui a été désigné personne historique national en 1956. Il est vu ici s'adressant au jury lors de son procès pour trahison, en 1885.
- Les « causes et conséquences » se penche sur les causes multiples derrière les événements, comme l'explosion d'Halifax en 1917, qui a été désignée événement historique national en 2016.





Conclusion

Parcs Canada rassemble l'histoire et les Canadiens. En jouant un rôle essentiel dans la conservation et la mise en valeur de l'histoire canadienne et des lieux patrimoniaux, l'Agence se présente comme un chef de file de la diffusion des récits ayant façonné le pays. Grâce au document *Le cadre pour l'histoire et la commémoration*, l'Agence compte aller encore plus loin et surpasser les attentes des visiteurs quant à leur expérience de l'histoire dans les lieux patrimoniaux. Il ne fait aucun doute que l'histoire suscite grandement l'intérêt du public canadien. Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada offrent de merveilleuses occasions de satisfaire cette curiosité.

Parcs Canada mène des recherches historiques au sujet des lieux patrimoniaux du Canada depuis les années 1930 et, à titre d'autorité reconnue, a la responsabilité de diffuser les renseignements concernant l'histoire du pays, jouant ainsi un rôle important au sein de la société canadienne.

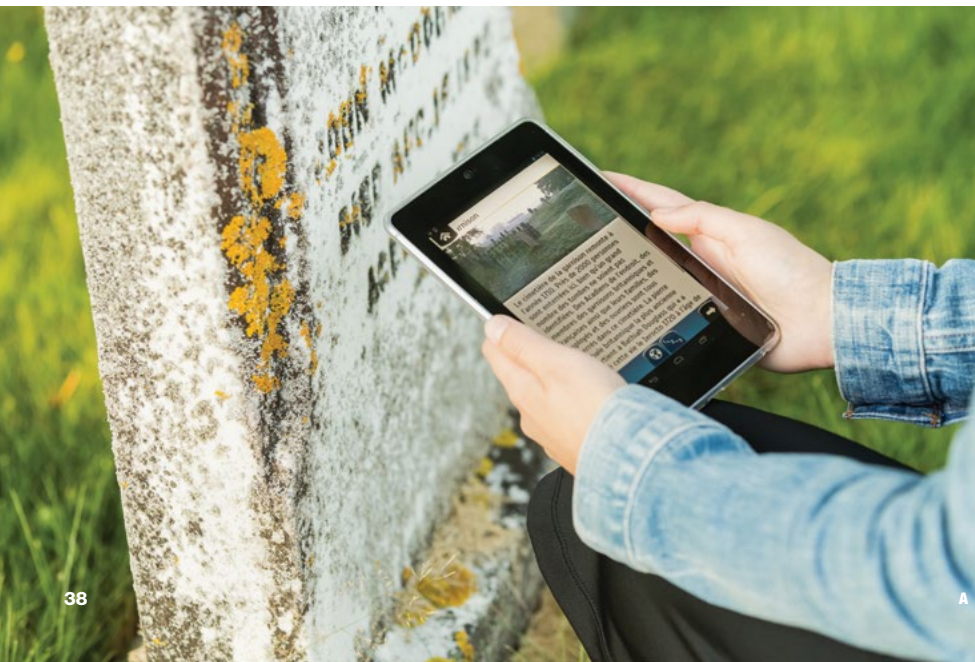
Des efforts visant à améliorer la présentation de l'histoire sont déjà déployés, et des initiatives de collaboration avec les partenaires autochtones pour l'élaboration commune de projets historiques sont en cours. Ces travaux répondent,

et sont conformes, à l'appel à l'action n°79 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, lequel demande aux gouvernements et à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de reconnaître les contributions des peuples autochtones à l'histoire. L'importance de l'histoire des peuples autochtones, à toutes les époques et depuis des temps immémoriaux, est essentielle à la compréhension du territoire aujourd'hui appelé le Canada.

Ce plan favorise une approche audacieuse pour aborder l'histoire du Canada qui ne cherche pas

à éviter les sujets controversés. L'objectif est de transformer l'expérience en matière d'histoire dans les lieux patrimoniaux en s'appuyant sur les principes, les priorités stratégiques, les pratiques clés et les concepts de la pensée historique présentés dans ce plan. Ainsi, la signification d'un lieu patrimonial peut aller au-delà des raisons officielles de son importance, qu'il s'agisse de dimensions culturelles ou naturelles, ou les deux. Ce document constitue une première étape en vue de la transformation de l'approche pour aborder l'histoire à Parcs Canada, et d'autres pratiques clés peuvent être identifiées dans le futur.

Parcs Canada invite tous les Canadiens et les visiteurs à découvrir et à diffuser cette nouvelle approche. Il existe une multitude de façons de faire la lumière sur le passé et de permettre aux gens de se rapprocher de l'histoire. Chaque opportunité d'inclure de nouvelles voix pour raconter ces récits doit être saisie, et une nouvelle génération de Canadiens est invitée à tendre l'oreille.



A



- a. Lieu historique national du Fort-Anne, 2013.
- b. Lieu historique national du Canal-de-Sault Ste. Marie, 2014.
- c. Lieu historique national de Batoche, 2003.

Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC ou la Commission) recommande au ministre responsable de Parcs Canada la désignation de personnes, de lieux et d'événements d'importance historique nationale. Ces désignations reflètent l'étendue et la profondeur de l'histoire canadienne, et elles englobent autant ses côtés positifs que ses côtés négatifs. Cet aspect est particulièrement pertinent dans le contexte de la relation du Canada avec les peuples autochtones et de l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard du processus de vérité et de la réconciliation.

La commémoration n'est pas une célébration dans le cadre du travail de la CLMHC. La Commission fait face au défi persistant de la perception du public qui considère les désignations et les plaques commémoratives comme des célébrations positives et honorifiques de personnes, de lieux et d'événements. Par moments, le public confond le but des plaques de la Commission avec celui des statues commémoratives ou avec les noms des édifices qui rendent hommage à une personne pour ses réalisations et son legs. Contrairement à ces

Dévoilement de la plaque commémorant Jean Paul Mascarene, lieutenant-gouverneur de la ville et du fort d'Annapolis Royal, lieu historique national du Fort-Anne, 1921.



Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes (suite)

autres types de reconnaissance historique, les plaques de la Commission décrivent des aspects importants de l'histoire canadienne. L'approche de la Commission à l'égard de la commémoration comprend la reconnaissance des dimensions tragiques, controversées et honteuses de l'histoire du Canada. Par exemple, l'incident

du *Komagata Maru* en 1914 (événement historique national, 2014), le Nikkei Internment Memorial Centre à New Denver, en Colombie-Britannique (lieu historique national, 2007) et l'explosion d'Halifax (événement historique national, 2016) sont des désignations qui illustrent ce type d'événements de l'histoire du Canada.

Lorsqu'elle se penche sur l'importance historique nationale, la Commission délibère dans un contexte où les recherches historiques sont en constante évolution. Les chercheurs adoptent des approches de plus en plus multidisciplinaires et accordent plus d'attention aux forces mondiales et transnationales en jeu. En outre, les recherches historiques d'aujourd'hui tiennent davantage compte de la race, du genre et de la classe sociale, tout en remettant en question, par exemple, les structures de pouvoir ancrées comme le colonialisme et le patriarcat.

Plus de 2 100 désignations d'importance historique nationale ont été accordées depuis 1919, année de la création de la CLMHC. La Commission est consciente des énormes changements qui sont survenus depuis dans la compréhension de l'histoire et dans les perspectives. Elle reconnaît la nécessité d'être attentive et réceptive à ces changements.

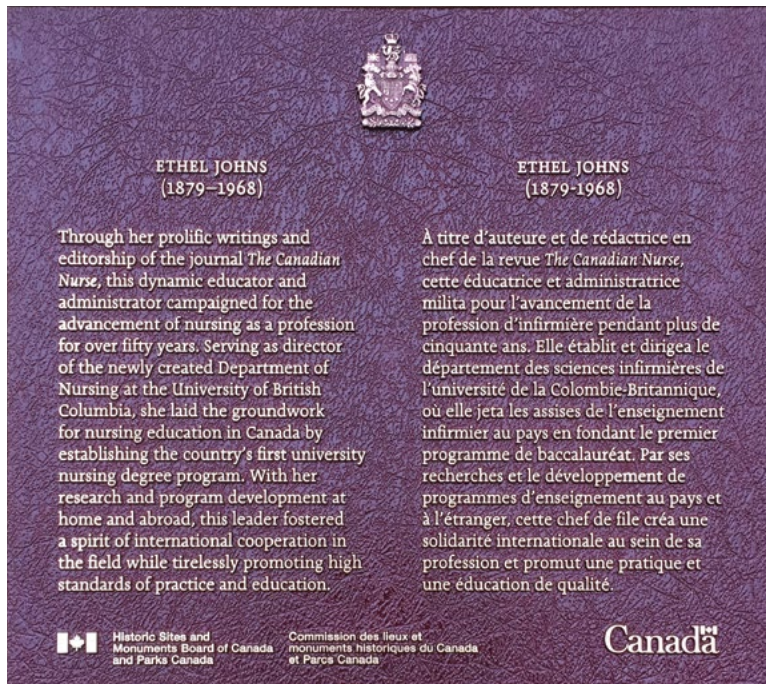
Les désignations de la CLMHC sont généralement commémorées par une plaque de bronze, comme celle illustrée ici pour l'éducatrice Ethel Johns, qui a été désignée personne historique nationale en 2009.

La **désignation** renvoie à la reconnaissance officielle d'une personne, d'un lieu ou d'un événement d'importance historique nationale par le ministre. En revanche, la **commémoration** est une façon de marquer ou de se souvenir. Les commémorations de la CLMHC prennent habituellement la forme d'une plaque de bronze.

La CLMHC et les principes et pratiques clés de l'histoire publique

À la demande de la ministre, la présente annexe présente l'approche de la CLMHC pour faire la revue approfondie des désignations existantes et de leur texte de plaque. Une revue peut donner lieu à un changement des raisons de désignation, du nom d'une désignation ou d'un texte de plaque. Dans le passé, les revues ont souvent été réalisées à la demande de la Commission.

Les trois sections ci-dessous sont tirées des principes et des pratiques clés de l'histoire publique pertinents énoncés dans



Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes *(suite)*

le cadre. Chacune d'elles porte sur la manière dont la Commission entreprendra l'examen, et se termine par l'approche à adopter pour appliquer ces idées. Bien que cette démarche ait été développée spécifiquement pour soutenir la CLMHC et son travail associé au Programme national de commémoration historique, elle pourra supporter d'autres gouvernements et institutions qui abordent des aspects controversés de l'histoire canadienne. De plus, la ministre peut demander conseil à la CLMHC quant aux formes appropriées de commémoration (statues, dénomination de bâtiments, autres types de monuments, etc.) proposées par des autorités autres que le Programme national de commémoration historique lorsqu'elles concernent des personnes, des événements et des lieux d'importance historique nationale. Ces recommandations examineraient si la forme de commémoration est cohérente avec l'importance historique nationale de la désignation. Le choix de la forme de commémoration doit considérer

dans quelle mesure cette forme de commémoration choisie rappelle non seulement un fait historique, mais célèbre aussi implicitement les valeurs représentées par la personne, le lieu ou l'événement.

1. Les interprétations historiques du passé sont en constante évolution et devraient refléter les changements de la société et de notre connaissance du passé. (Pratique clé de l'histoire publique n° 10 et principe de pertinence)

L'interprétation de l'histoire est en constante évolution, et la CLMHC comprend le besoin de revoir les désignations existantes à la lumière de nouvelles données ou perspectives.

Les connaissances sur le passé du Canada ne cessent de croître. À l'instar de la société canadienne, les perspectives et les approches face à la réflexion sur l'histoire du pays évoluent. L'histoire est un processus continu, au cours duquel de nouvelles questions mènent à une compréhension différente du passé et de ses liens avec le présent. Alors que le présent peut

être difficile à interpréter, le passé soulève une série de défis continus et distincts, dont la disponibilité des sources. Les recommandations de la CLMHC continueront de s'inspirer d'études et d'autres sources pertinentes, dont la tradition orale.

Dans ce contexte, les désignations datant de périodes antérieures devront parfois être révisées. Il s'agit d'une part nécessaire et de plus en plus importante du travail de la Commission. Un examen sera mené en cas de controverse au sujet d'une désignation. Il pourrait aussi être entrepris à la lumière de nouveaux constats de recherche qui changent ou ajoutent aux connaissances actuelles. Si un membre du public fait une demande d'examen d'une ancienne désignation, elle doit être considérée. Aucune désignation n'est à l'abri d'un examen : elles peuvent toutes être évaluées à nouveau. La Commission réévaluera donc les raisons de l'importance historique et adoptera des raisons révisées, le cas échéant.

2. Les interprétations de l'histoire doivent mettre l'accent sur une gamme de voix, de perspectives et d'expériences, et le travail de la CLMHC doit être inclusif et faire appel aux membres du public. (Pratique clé de l'histoire publique n° 6 et principe d'inclusion et d'intégrité)

L'histoire publique doit refléter la gamme de voix, de perspectives et d'expériences présentes dans la société canadienne. Il ne peut y avoir une seule version définitive de l'histoire. En privilégiant seulement une ou quelques perspectives, les autres visions sont exclues. Il est important que la CLMHC reflète la diversité du pays. Dans le cadre de son travail, la Commission examinera donc une gamme de points de vue.

Depuis les années 1990, les membres du public jouent un rôle essentiel dans la définition du programme de la Commission. Le public propose de nouvelles désignations au moyen d'un processus de candidature ouvert. Pour appuyer la Commission dans ses délibérations, les historiens de Parcs Canada préparent un rapport pour chaque candidature

Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes (suite)

admissible. Ce rapport est souvent examiné par un expert externe. La participation du public se poursuit lorsque le texte d'une plaque est rédigé pour une désignation. Les experts en la matière, les intervenants et les communautés sont alors consultés et donnent leur avis sur le texte. Parfois, ces personnes ne s'entendent pas sur les points à souligner ou craignent que la longueur du texte de plaque ne soit trop

restrictive. Tous les commentaires sont pris en considération, et la participation du public permet d'améliorer le texte avant qu'il soit approuvé et que la plaque soit coulée dans le bronze. Pour aider davantage le public à comprendre la désignation, une fiche d'information la décrivant est diffusée au moment du dévoilement de la plaque. Bien que les textes de plaque comptent

seulement trois à quatre phrases, la Commission, le personnel de Parcs Canada et le processus de consultation auprès du public veillent ensemble à ce que le texte final de la plaque soit construit sur une approche intégrée.

La CLMHC examinera également ses plaques existantes de façon continue pour s'assurer qu'elles reflètent les études actuelles. Ce processus d'examen peut être

enclenché à la suite d'une demande du public, d'une discussion publique ou d'une controverse entourant une désignation, ou initié par la Commission. Tout comme le processus de demandes de désignation, l'examen inclura la consultation et la participation des membres du public ainsi que d'un éventail d'experts. La consultation et la participation du public sont au cœur des activités de la Commission.



Le lieu historique national de Skmaqn—Port-la-Joye—Fort-Amherst, à l'Île-du-Prince-Édouard, est un exemple récent de l'évolution d'une désignation existante. Le lieu a été désigné en 1958, et le nom « parc

Lieu historique national de Skmaqn—Port-la-Joye—Fort-Amherst, 2018.

historique national de Fort Amherst » a été adopté. « Fort Amherst » est l'un des noms historiques du lieu parce que l'emplacement a servi de siège du gouvernement britannique de 1758 à 1768. Fort Amherst est également associé à la Déportation des Acadiens en 1758. En 1985, le nom de ce lieu a été changé pour Fort Amherst/Port-la-Joye afin de refléter l'histoire acadienne. En 2008, les raisons de désignation ont été modifiées à la suite d'un examen des activités des Français et des Mi'kmaq à cet endroit. À la suite d'une grande

controverse entourant le nom « Fort Amherst » et son association avec la figure militaire britannique Jeffrey Amherst, ainsi que de la revendication d'un nom reflétant l'histoire des Mi'kmaq dans ce lieu,

L'agentivité est le pouvoir dévolu par les individus sur leur destinée au cours de leur vie.

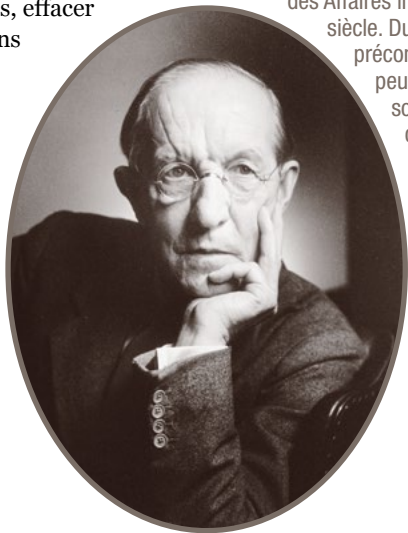
le nom mi'kmaq de « Skmaqn » (signifiant « lieu d'attente ») a officiellement été ajouté en 2018. Des éléments mi'kmaq, britanniques et français de l'histoire

font maintenant partie du nom du lieu historique et sont reconnus dans les raisons de désignation. À chaque étape de l'examen, les commentaires des communautés pertinentes d'aujourd'hui ont été sollicités et intégrés. Cet exemple montre comment une désignation existante a permis d'illustrer une vision historique antérieure, sans aborder l'histoire, la présence ou l'agentivité autochtone, et en insistant peu sur l'histoire acadienne. Ce type de désignation peut faire l'objet d'une revue approfondie afin de tenir compte de la participation des groupes autochtones pertinents et d'autres communautés.

Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes (suite)

3. *L'histoire est écrite à partir d'une certaine conception du monde. Les désignations antérieures reflètent l'époque et le contexte où elles ont été désignées et ne devraient pas être effacées. La manière dont nous interprétons l'importance aujourd'hui doit évoluer. (Pratique clé de l'histoire publique n° 4)*

Les désignations de la CLMHC sont un important témoignage de l'histoire canadienne. Même lorsqu'il y a consensus qu'une désignation est controversée, ou que les motifs de désignation sont dépassés, ou que des éléments clés sont absents des raisons de désignations, effacer des désignations ne servirait qu'à cacher ce qui devrait être une discussion ouverte au sujet de



l'histoire. Ces décisions prises par les Commissions précédentes offrent un aperçu de ce qui était important pour les Canadiens dans le passé et de la manière dont les gens pensaient à l'histoire à ces époques. Lorsqu'une désignation devient controversée, un éventail de possibilités existe pour aborder cette question, depuis la révision du texte de plaque à la révision des raisons de désignation. Dans des circonstances extraordinaires, la Commission peut recommander

Désigné personne historique nationale en 1948, Duncan Campbell Scott est un exemple de personne dont l'héritage est controversé. Poète et écrivain, il a été surintendant général adjoint du ministère des Affaires indiennes au début du XX^e siècle. Duncan Campbell Scott a préconisé l'assimilation des peuples autochtones à la société coloniale par la destruction de leur culture.

au ministre qu'une désignation soit retirée, prenant en considération divers facteurs comme l'importance historique et les répercussions des informations supplémentaires, la fiabilité des sources et le contexte historique. Ces considérations et un système enregistrant ces changements seront plus amplement élaborés dans les lignes directrices de la CLMHC.

Les conceptions du monde et les valeurs particulières qui soutiennent la compréhension de l'histoire associée aux désignations antérieures représentent un enjeu supplémentaire pour la Commission. Par exemple, la rivalité entre les Britanniques et les Français pour l'Amérique du Nord est un thème récurrent dans les écrits au sujet du XVIII^e siècle. Les écrits historiques antérieurs ont mis l'accent sur ces deux empires à titre d'acteurs principaux, tandis que les acteurs autochtones n'étaient qu'une toile de fond, lorsqu'ils n'étaient pas entièrement absents. Cette trame narrative rappelle le progrès inévitable de ces deux



Désignée personne historique nationale en 1997, la D^{re} Helen MacMurphy a été l'une des principales ambassadrices des réformes en matière de santé publique au Canada. Enseignante, médecin et, de 1920 à 1934, chef de la Division de l'aide sociale à l'enfance du ministère fédéral de la Santé, la D^{re} MacMurphy a défendu des questions sociales en appuyant des politiques eugénistes telles que la ségrégation et la stérilisation des personnes considérées comme « inaptes ».

empires dans leur établissement en Amérique du Nord. Elle incarne les approches et les valeurs particulières du colonialisme face à l'histoire. Ce que certaines personnes considèrent comme important à une époque donnée témoigne du fait que l'histoire est écrite à partir d'une certaine conception du monde. Bien qu'une revue des désignations antérieures puisse changer la manière dont l'importance est interprétée de nos jours, il s'agit d'une tâche intellectuelle difficile. Tous ne sont pas d'accord sur la signification du passé ou sur les chapitres de l'histoire auxquels il faut accorder de l'importance. Les conceptions actuelles du monde seront toujours ancrées dans les écrits historiques d'aujourd'hui.

Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes (suite)

La CLMHC est ouverte à réexaminer des sujets rejetés par les Commissions antérieures. Les membres du public peuvent demander la réévaluation d'un sujet si de nouvelles données importantes émergent ou s'il s'est écoulé 15 ans depuis la dernière décision. Une période minimale de 15 ans a été établie parce qu'elle permet à une demande de désignation d'être à nouveau présentée à la Commission tout en étant une période potentiellement suffisante pour permettre un changement dans les perspectives historiques.

L'approche proposée

Une gamme de désignations existantes pourraient être controversées, avoir des raisons de désignation désuètes et ne refléter ni les connaissances ni les études contemporaines. Ces désignations doivent être soumises à une revue approfondie. Par exemple, il existe des personnes d'importance historique nationale dont le legs est aujourd'hui controversé. Il peut s'agir de personnes connues pour leurs attitudes racistes et antisémites, qui croyaient à l'eugénisme ou qui ont proposé

et appliqué des politiques et des mesures coloniales contre les peuples autochtones. Ce groupe de désignations inclut également des événements d'importance historique nationale, tels que certains ordres religieux impliqués dans le fonctionnement des pensionnats indiens ou des organisations qui se sont livrées et ont fait la promotion de pratiques racistes. Parcs Canada procède actuellement à une revue approfondie en vue de déterminer les priorités et d'élaborer un échéancier réalisable pour l'examen des désignations existantes et leur texte de plaque. En se basant sur les trois thèmes explorés ci-dessus, la Commission examinera les désignations existantes et leur texte de plaque, tout en se conformant aux lignes directrices suivantes :

Les interprétations historiques du passé sont en constante évolution et devraient refléter les changements dans la société et de notre connaissance du passé.

Un examen des raisons de désignation ou d'un texte de plaque pourrait être amorcé si

Dévoilement en 2019 de la plaque de la CLMHC commémorant les unités de milice noires dans le Haut-Canada, 1812-1850.

l'une ou l'autre des conditions suivantes s'applique :

1. de nouvelles recherches ou études importantes;
2. une demande reçue du public;
3. une discussion publique ou une controverse liée à la désignation;
4. l'absence d'une partie intégrante de l'histoire ou d'une perspective historique associée à la désignation, telle que l'histoire des peuples autochtones;
5. un processus d'examen interne, ou à la demande de la Commission.

Les interprétations de l'histoire devraient mettre l'accent sur une gamme de voix, de perspectives et d'expériences, et le travail de la CLMHC doit être inclusif et faire appel aux membres du public.

Le public canadien joue un rôle de premier plan dans le travail de la Commission. Il assure la pluralité des voix, des perspectives et des expériences. Cette participation inclut :

1. un processus public ouvert pour les nouvelles demandes de désignation et l'examen des désignations existantes;



Conflit et controverse : La revue approfondie des désignations existantes (suite)

2. un vaste examen externe sollicitant les commentaires d'experts et de membres du public pour le texte de chaque plaque, que les désignations soient nouvelles ou existantes;
3. la recherche de perspectives autochtones ou de celles d'autres communautés pertinentes, le cas échéant, tout au long du processus de désignation et pendant l'examen des désignations existantes.

L'histoire est écrite à partir d'une certaine conception du monde. Les désignations antérieures reflètent l'époque et le contexte où elles ont été désignées et ne devraient pas être effacées. La manière dont nous interprétons l'importance aujourd'hui doit évoluer.

Le processus d'examen est éclairé par les facteurs suivants :

1. à moins de circonstances extraordinaires, la Commission ne recommandera pas la révocation des désignations existantes. Elle s'engage cependant à examiner l'importance historique nationale des désignations existantes et à les mettre

à jour afin de refléter les études et la compréhension du public actuelles;

2. lorsque le public en fera la demande, la Commission examinera une nomination qui a reçu une recommandation négative, en reconnaissant que les points de vue sur ce qui est important changent avec le temps. Pour ce faire, l'une des deux conditions suivantes doit être remplie :
 - a. si une quantité considérable de nouvelles informations ou de nouvelles études changent la compréhension du sujet;
 - b. s'il s'est écoulé 15 ans depuis la recommandation négative;
3. pour chaque désignation dont l'examen mène à la révision ou la modification des raisons de désignation, un nouveau texte de plaque sera rédigé à des fins d'approbation.

La commémoration : tournée vers l'avenir

La Commission a recours à des plaques en bronze comme mode de commémoration depuis les années 1920. Au cours du siècle dernier, les plaques ont évolué :



elles sont devenues bilingues, voire multilingues dans certains cas, et de nouveaux formats ont été adoptés. Ces plaques sont la marque distinctive de la Commission. Elles sont appréciées de ceux qui souhaitent faire reconnaître un aspect donné de l'histoire du Canada et de ceux qui s'arrêtent pour les lire, peu importe où elles sont installées, au pays ou à l'étranger. Cependant, les plaques ont leurs limites en tant que moyen de commémoration. De plus, pour certains sujets de l'histoire canadienne, il est difficile d'identifier un emplacement pour une plaque. De nouvelles formes de commémoration, comme des

dévoilement, en 2018, de la plaque de la CLMHC commémorant l'événement historique national du massacre de Cypress Hills. Cette plaque comporte un texte en nakoda, en anglais et en français, ce qui rend le texte accessible à un plus large public.

cérémonies, des commémorations virtuelles, des œuvres d'art et des pratiques de guérison, offrent des opportunités d'élargir la portée des désignations et des manières dont l'histoire est commémorée et partagée. Tout en reconnaissant la nécessité de réexaminer l'histoire racontée sur les plaques, la Commission est résolue à explorer et utiliser d'autres formes de commémoration.

Remerciements

Parcs Canada tient à reconnaître la contribution des nombreuses personnes et organisations ayant participé à l'élaboration de ce plan. Particulièrement, l'étude *Imperiled Promise: The State of History in the National Park Service*, demandée par le service des parcs nationaux des États-Unis et menée par l'Organization of American Historians, a fourni une analyse des enjeux caractérisant les lieux patrimoniaux et a proposé un éventail de pratiques en matière d'histoire publique desquelles se sont inspirés les rédacteurs du présent plan. Les ouvrages *Teaching About Historical Thinking: A Professional Resource to Help Teach Six Interrelated Concepts Central to Students' Ability to Think Critically About History*, et *Teaching Archaeological Thinking: Tools for Critical Inquiry* ont fourni les bases des

concepts de la pensée historique sur lesquels s'appuie ce plan. Parmi les autres sources dignes de mention figurent *Canadians and their Pasts*, le Projet de la pensée historique, la campagne History Relevance et l'Énoncé en matière d'éthique de recherche de la Société historique du Canada. En plus des nombreux réviseurs à l'interne, Parcs Canada souhaite remercier les réviseurs externes, parmi lesquels figurent des historiens, des archéologues, des spécialistes de l'histoire publique, des spécialistes des cultures autochtones et des représentants des institutions culturelles, qui ont généreusement fourni de précieux commentaires qui ont grandement contribué à l'amélioration de ce cadre. Parcs Canada reconnaît également les commentaires reçus à travers le processus de consultation publique nationale.

Liens utiles

Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

<https://www.pc.gc.ca/fr/culture/clmhc-hsmbc>

Lieux patrimoniaux du Canada. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.*

<https://www.historicplaces.ca/media/18081/81468-parks-s+g-fre-web2.pdf>

Parcs Canada. Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

<https://www.pc.gc.ca/fr/culture/beefp-fhbro>

Parcs Canada. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales.

<https://www.pc.gc.ca/fr/culture/clmhc-hsmbc/pat-her>

Parcs Canada. Les phares patrimoniaux du Canada.

<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/pp-hl>

Parcs Canada. Plan du réseau des parcs nationaux.

<https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/plan>

Parcs Canada. Politique sur la gestion des ressources culturelles.

<https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/poli/grc-crm>

Parcs Canada. Programme national des lieux de sépulture des premiers ministres.

<https://www.pc.gc.ca/fr/culture/clmhc-hsmbc/sep-gra>

Parcs Canada. Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux.

<https://www.pc.gc.ca/fr/culture/clmhc-hsmbc/ppf-csp>

Réseau des rivières du patrimoine canadien.

<http://chrs.ca/fr/>

Crédits Photo

Couverture a. Scott Munn, Parcs Canada; b. Ryan Bray, Parcs Canada; c. Fritz Mueller, Parcs Canada; d. Robin Andrew, Parcs Canada; e. Chris Reardon, Parcs Canada; f. Scott Munn, Parcs Canada / **Page 7** Scott Munn, Parcs Canada / **Page 8** a. Chris Reardon, Parcs Canada; b. Fritz Mueller, Parcs Canada / **Page 9** a. Scott Munn, Parcs Canada; b. Bibliothèque et Archives Canada, PA-170741 / **Page 10** Dale Wilson, Parcs Canada / **Page 11** a. Jacques Pleau, Parcs Canada; b. David Snashall, Parcs Canada / **Page 12** a. Joel Boily, Parcs Canada; b. Bibliothèque et Archives Canada, C-001932 / **Page 13** Ryan Bray, Parcs Canada / **Page 14** a. Fritz Mueller, Canadian Tourism Commission 2012; b. Scott Munn, Parcs Canada; c. Bibliothèque et Archives Canada, e010956496 / **Page 15** a. UBC Archives Photograph Collection, UBC 27.1/12-1; b. aa440, <https://www.flickr.com/photos/aa440/28030359365/>, autorisé sous licence CC BY-NC-ND 2.0; c. Valerie Burke, Parcs Canada; d. Cobi Sharpe, Parcs Canada / e. Eric Laflamme, Parcs Canada / **Page 16** **Battle Harbour** Douglas Spratt, <https://www.flickr.com/photos/dugspr/6925190300/>, autorisé sous licence CC BY-NC 2.0; a. Scott Munn, Parcs Canada; b. Éric Lajeunesse, Parcs Canada; c. Fritz Mueller, Parcs Canada / **Page 17** Curtis Hildebrand, Parcs Canada / **Page 19** a. City of Cambridge Archives, NEG.A.70.D; b. Bibliothèque et Archives Canada, R3133-494-2-E; c. Bibliothèque et Archives Canada, e011176278 / **Page 21** a. Fritz Mueller, Parcs Canada; b. Chris Reardon, Parcs Canada / **Page 22** a. Parcs Canada; b. Thierry Boyer, Parcs Canada; c. Scott Munn, Parcs Canada / **Page 23** Ron Garnett, Parcs Canada / **Page 24** a. Ethnologische Sammlung der Georg-August Universität Göttingen (BiKat 26). Photographie: Harry Haase; b. Chris Reardon, Parcs Canada / **Page 25** a. Ron Garnett, Parcs Canada; b. Kevin Hogarth, Parcs Canada / **Page 26** a. Bibliothèque et Archives Canada, e011176829; b. Jeff Bolingbroke, Parcs Canada; c. Scott Munn, Parcs Canada / **Page 27** a. Gulf of Georgia Cannery Society Archives, BC Packers Collection, G2004.034.018; b. City of Vancouver Archives, AM1535- :CVA 99-2466; c. Bibliothèque et Archives Canada, C-115424 / **Page 28** a. Claude Picard, Parcs Canada; b. Bibliothèque et Archives Canada, e011166205; c. Bibliothèque et Archives Canada, PA-066815 / **Page 29** Dale Wilson, Parcs Canada / **Page 30** a. Bibliothèque et Archives Canada, C-014168; b. Bibliothèque et Archives Canada, C-024452; c. Fritz Mueller, Parcs Canada / **Page 31** a. Chris Reardon, Parcs Canada; b. Fritz Mueller, Parcs Canada; Stephen DesRoches, Parcs Canada / **Page 32** a. Bibliothèque et Archives Canada, e011176738; b. Université de Moncton, Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, E-8379 (Affaire Kouchibouguac, manifestations, 1973-1980.); c. Bibliothèque et Archives Canada, C-081360 / **Page 33** a. Chris Reardon, Parcs Canada; b. Bibliothèque et Archives Canada, e999909132; c. Nancy Hildebrand, Parcs Canada / **Page 34** Chris Reardon, Parcs Canada / **Page 35** a. Dale Wilson, Parcs Canada; b. Bibliothèque et Archives Canada, K-2509; c. Bibliothèque et Archives Canada, e010952210; d. Bibliothèque et Archives Canada, PA-100721 / **Page 36** a. Bibliothèque et Archives Canada, PA-129625; b. Bibliothèque et Archives Canada, e010933908; c. Bibliothèque et Archives Canada, C-003625B / **Page 37** Fritz Mueller, Parcs Canada / **Page 38** a. Dan Froese, Parcs Canada; b. Scott Munn, Parcs Canada; c. D. Venne, Parcs Canada / **Page 40** Christa Hanson, Parcs Canada / **Page 42** Parcs Canada / **Page 43** a. Bibliothèque et Archives Canada, C-031512; b. University of Toronto Archives, Digital Image No. 2003-43-1MS / **Page 44** Stella Gigliotti, Parcs Canada / **Page 45** Hillary Kirk, Parcs Canada / **Couverture arrière** Dan Froese, Parcs Canada



Lieu historique national du Fort-Anne, 2017.